

Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation

Déclaration du groupe CFTC

Le groupe CFTC tient à saluer le travail réalisé par la commission Territoire, agriculture et alimentation et le rapporteur de cet avis, qui nous éclaire sur un dossier éminemment technique. Le groupe CFTC regrette néanmoins que l'innovation ne soit pas toujours au rendez-vous, sauf en ce qui concerne le chanvre industriel et l'approche de la situation catastrophique des Outre-mer.

L'état des lieux dressé très complet pointe le défaut de massification des rénovations. Les rapports de qualité se multiplient, sans que la rénovation des bâtiments avance pour autant. Alors que nous disposons d'un ensemble fourni de mesures législatives qui se voudraient contraignantes, aux échelons français et européen.

Les différents acteurs ont-ils véritablement pris conscience des enjeux soulignés dans cet avis ?

- Enjeu environnemental : le logement représente 17 % des émissions de gaz à effet de serre, 44 % de la consommation d'énergie et c'est la première cause d'artificialisation des sols ;
- Enjeu économique : la rénovation des bâtiments représente une source importante – plus rentable encore que le passage aux véhicules électriques – de verdissement de la croissance, de confort climatique, et d'emplois ;
- Et enjeu social : là encore, le texte rappelle que 12 millions de personnes vivent dans des logements précaires. Alors même que la part du revenu consacrée au logement ne cesse d'augmenter, un lien est établi entre précarité du logement, énergétique et précarité sociale.

Parce qu'il faut absolument rendre cohérente la politique de rénovation des bâtiments, la CFTC soutient la préconisation en faveur, encore et toujours, de la coordination et de la mobilisation de tous ces acteurs, des secteurs privé, public et tertiaire, et du lancement rapide d'une mission gouvernementale. Le secteur public, dont nous n'avons que peu de données, doit amorcer le cycle vertueux, à l'instar de l'annonce faite vendredi par M. Macron de rénovation des écoles.

La question du financement des travaux constituant un obstacle majeur, la CFTC soutient la préconisation en faveur de l'implication de tous les acteurs financiers : banques et assurances, sociétés de tiers financement. Limiter le reste à charge et rendre les aides lisibles sont des catalyseurs. En ce sens, la création d'un guichet unique constitue une avancée majeure.

La CFTC tient enfin à souligner que les métiers du bâtiment, en phase avec le précédent avis sur les métiers en tension, nécessitent une réflexion en amont sur la formation et leur dimensionnement et en aval sur leur attractivité financière et de conditions de travail.

La CFTC regrette que la question de l'habitat ne soit pas, dans l'avis, suffisamment corrélée à celle de l'aménagement du territoire et de la mobilité, et souhaiterait, plus généralement, que l'ensemble de la politique dite de « transition écologique » soit redéfinie.

La CFTC a voté en faveur de l'avis.